

Réf: Dossier 264195

## Avis de constitution

### SOCIETE « AHK AFRICA » en abrégé « A. A. »

Siège ABIDJAN COCODY-FAYA NOUVEAU GOUDRON,  
JULES VERNES, Lot 126 ET 16, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept 2023, et enregistrés à ABOBO le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHK AFRICA » en abrégé « A. A. »

Objet : Imprimerie et gadgets publicitaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY-FAYA NOUVEAU GOUDRON,  
JULES VERNES, Lot 126 ET 16, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme TESSI NEE LAWSON LATRE-SIKA  
JESSICA URSULE (GÉRANT), M TESSI PROSPER  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06504 du 13/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80187/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

